



DÉPARTEMENT
des
ALPES-MARITIMES
ARRONDISSEMENT DE GRASSE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Egalité Fraternité

VILLE D'ANTIBES

EXTRAIT

du Registre des délibérations du Conseil municipal

SEANCE du jeudi 29 juin 2017

NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Légal	En exercice	Présents	Procurations	Absent(s)
49	49	33	12	4

**OBJET : 00-5 - PERSONNEL
MUNICIPAL - EMPLOIS PERMANENTS
- ADAPTATION DU TABLEAU DES
EFFECTIFS ET DES EMPLOIS
PERMANENTS**

0 Original
0 Expédition certifiée conforme
Pour le Maire

N°Enregistrement :

173217

Certifié exécutoire compte tenu de
l'affichage en Mairie,
Le - 6 JUIL. 2017
Et de la réception en Sous-Préfecture,
Le - 6 JUIL. 2017

Pour le Maire,



A. CLAVERIE
Directeur

Le jeudi 29 juin 2017 à 15h00,

Le Conseil municipal, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 22/06/17, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean LEONETTI, Maire.

Présents :

M. Jean LEONETTI, Mme Simone TORRES-FORET-DODELIN, M. Jacques GENTE, M. Serge AMAR, M. Eric DUPLAY, Mme Angèle MURATORI, M. Audouin RAMBAUD, Mme Marina LONVIS, M. Patrice COLOMB, M. Yves DAHAN, M. André-Luc SEITHER, Mme Nathalie DEPETRIS, Mme Khéra BADAOU, Mme Anne-Marie DUMONT, Mme Anne-Marie BOUSQUET, Mme Françoise THOMEL, M. Henri CHIALVA, M. Marc FOSSOUD, Mme Marguerite BLAZY, Mme Cléa PUGNAIRE, M. Gérald LACOSTE, M. Jacques BARTOLETTI, Mme Sophie NASICA, M. Bernard DELQUAIRE, Mme Alexandra BORCHIO-FONTIMP, M. Tanguy CORNEC, Mme Anne CHEVALIER, M. Lionel TIVOLI, M. Marc GERIOS, M. Louis LO FARO, Mme Michèle MURATORE, M. Pierre AUBRY, Mme Cécile DUMAS

Procurations

M. Eric PAUGET à M. Jean LEONETTI
M. Patrick DULBECCO à M. Serge AMAR
Mme Martine SAVALLI à Mme Anne-Marie BOUSQUET
Mme Jacqueline DOR à Mme Françoise THOMEL
Mme Jacqueline BOUFFIER à M. Henri CHIALVA
M. Michel GASTALDI à Mme Marguerite BLAZY
M. Bernard MONIER à M. Patrice COLOMB
Mme Carine CURTET à Mme Cléa PUGNAIRE
M. Hassan EL JAZOULI à M. Yves DAHAN
Mme Vanessa LELLOUCHE à M. Jacques GENTE
Mme Alexia MISSANA à Mme Simone TORRES-FORET-DODELIN
Mme Agnès GAILLOT à Mme Alexandra BORCHIO-FONTIMP

Absents : M. Alain CHAUSSARD, Mme Rachel DESBORDES, M. Mickael URBANI, M. Matthieu GILLI

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Mme Alexandra BORCHIO-FONTIMP, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il (elle) a acceptées. Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

00-5 - PERSONNEL MUNICIPAL - EMPLOIS PERMANENTS - ADAPTATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS ET DES EMPLOIS PERMANENTS

Commission(s) :

Le tableau des effectifs du personnel de la Ville, annexé aux budgets primitifs et aux comptes administratifs dresse l'état des emplois permanents ayant fait l'objet d'une autorisation budgétaire. Cet état regroupe l'ensemble des emplois permanents, titulaires ou contractuels, à temps complet ou non complet, pourvus ou vacants.

La liste des emplois figurant au tableau des effectifs est tenue à jour en permanence afin de refléter les modifications de la structure du personnel municipal.

Ces modifications qui découlent le plus souvent d'une évolution propre du personnel municipal peuvent également prendre en compte les évolutions institutionnelles qui modifient la structure des grades ou des cadres d'emplois.

Durant le premier semestre 2017, Il convient de mettre à jour le tableau des effectifs dans les conditions suivantes :

A. Modifications liées aux nécessités de service

Direction de l'Animation et des Activités Culturelles – Service Conservatoire :

Les évolutions de la demande du public en matière d'enseignement musical conduisent l'administration à faire évoluer son offre de service.

La répartition des enseignements entre les titulaires de certains emplois non complets d'enseignants artistiques est modifiée en conséquence.

Réglementairement cette procédure implique la suppression de certains emplois à temps non complet devenus inadaptés à l'état des besoins et la création concomitante de nouveaux emplois dimensionnés à l'évolution de la demande d'enseignement :

- Suppression de deux emplois d'assistants territoriaux d'enseignement artistique à temps non complet (35% et 20% d'un temps complet) et création concomitante de deux emplois d'assistants territoriaux d'enseignement artistique à temps non complet (30% et 25% d'un temps complet).

Ces modifications produiront effet au 1^{er} septembre 2017.

B. Evolutions de carrières des agents :

Certains agents lauréats des concours professionnels sont appelés à exercer de nouvelles fonctions dans de nouveaux grades. Il convient alors de procéder à la création des emplois d'avancement.

Simultanément certains emplois vacants devenus inutiles sont supprimés.

- Création de cinq emplois d'attachés territoriaux suite à la réussite au concours de recrutement de cinq agents titulaires du grade de rédacteurs. Concomitamment cinq emplois de rédacteurs, devenus vacants, sont supprimés de l'effectif.

Les évolutions du tableau des effectifs ont lieu à effectif constant.

OUI CET EXPOSÉ

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL

À l'unanimité

00-5 - PERSONNEL MUNICIPAL - EMPLOIS PERMANENTS - ADAPTATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS ET DES EMPLOIS PERMANENTS

Commission(s) :

- **APPROUVE** la modification du tableau des effectifs découlant de la prise en compte de ces évolutions.

Accusé réception Sous-préfecture :
Identifiant de l'acte :

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus,
Suivent les signatures
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,


Jean LEONETTI

"Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de NICE, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux."

Accusé de réception préfecture**Objet de l'acte :**

DCM N.00-5 - PERSONNEL MUNICIPAL - EMPLOIS PERMANENTS - ADAPTATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS ET DES EMPLOIS PERMANENTS -

Date de transmission de l'acte : 06/07/2017

Date de réception de l'accusé de réception : 06/07/2017

Numéro de l'acte : DCM1732-1 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 006-210600045-20170629-DCM1732-1-AI

Date de décision : 29/06/2017

Acte transmis par : Nadya ZENNIR

Nature de l'acte : Actes individuels

Matière de l'acte : 4. Fonction publique
4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.